

PROJET COPERNICEA

Coopération Régionale pour de Nouveaux Indicateurs de Comptabilité
Écosystémique en Afrique - COPERNICEA

TERMES DE REFERENCE

POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) EXPERT(E) INTERNATIONAL(E)

**APPUI AUX ACTIVITES TECHNIQUES D'ELABORATION DES
COMPTES ECOSYSTEMIQUES, DU REFERENTIEL COMMUN ET DE
LA FORMATION SUR LA COMPTABILITE ÉCOSYSTEMIQUE DU
CAPITAL NATUREL (CECN)**

[AC/OSS/COPERNICEA_EXPERT-INTER/260620-23]

1-DESCRIPTION DU PROJET

Le projet COPERNICEA « COoPERation Régionale pour de Nouveaux Indicateurs de Comptabilité Écosystémique en Afrique », est une initiative régionale qui vise à doter six pays africains (Burkina Faso, Guinée-Conakry, Maroc, Niger, Sénégal et Tunisie) d'un dispositif opérationnel et autonome (méthodes, outils, compétences et organisation) de comptabilité écosystémique afin de leur permettre d'assurer le monitoring de leur capital naturel. Cette initiative vise également à établir un réseau national et régional de partage et d'échange d'informations et de données utiles et nécessaires au renforcement de la CECN.

Financé par l'Agence Française de Développement (AFD), COPERNICEA est un projet-pilote dont les actions sont en ligne avec les directives internationales qui incitent les pays à mettre en place des systèmes comptables nationaux prenant conjointement en compte les dimensions économiques et environnementales. Son ambition est de contribuer à répondre de manière significative aux enjeux de développement durable en adéquation aussi bien avec le plan stratégique 2011-2020 de la Convention sur la Diversité Biologique (CBD) qu'avec l'agenda de développement durable à l'horizon 2030, notamment à travers les cibles 15.9, 15.3 et 17.19 des Objectifs de développement durable (ODD).

Les actions du projet COPERNICEA sont structurées autour de quatre principales composantes :

1. Renforcement institutionnel et mise en place de structures aux niveaux régional et national ;
2. Création de l'infrastructure opérationnelle de CECN ;
3. Renforcement des capacités des acteurs impliqués dans le processus d'élaboration des comptes ;
4. Communication et intégration des comptes d'écosystèmes comme indicateurs de développement durable ;

La mise en œuvre du projet s'étale sur une période de 4 ans (2020-2023) et est assurée par une Unité de Gestion du Projet (UGP), hébergée au niveau de l'OSS, et des cellules techniques centrales au niveau des six pays. Elles sont appuyées par des institutions scientifiques comme le CIRAD, l'IRD et l'UQAM et travaillent en étroite collaboration avec les ministères chargés des conventions de Rio afin d'élaborer les bases des systèmes nationaux de comptabilité écosystémique.

RESULTATS ET IMPACTS ATTENDUS

La mise en œuvre de la CECN se fera de manière coordonnée à trois échelles différentes qui sont l'échelle subrégionale de l'OSS, l'échelle nationale et l'échelle des zones, sites et secteurs spécifiques. Toutes les échelles seront traitées à base d'informations géographiques et de statistiques localisées. Les échelles nationales et à fortiori locales bénéficieront plus de détails que les comptes subrégionaux.

L'échelle subrégionale du Sahara et du Sahel sera traitée rapidement en utilisant les données disponibles à l'OSS et dans les bases de données internationales, avec pour objectifs d'avoir un cadrage, un langage commun et de premiers produits à proposer aux décideurs nationaux afin de les mobiliser sur un objectif concret.

L'échelle nationale est celle des politiques et plans de développement. Elle nécessite autant l'engagement des décideurs politiques que des agences en charge des différents domaines touchant à l'écosystème et des instances scientifiques et académiques dont la participation active est indispensable à la réussite du projet.

L'échelle infranationale est celle des actions prioritaires dans les pays. Elle fournira les approfondissements des comptabilités écosystémiques nationales requis par l'action de terrain.

Du fait de l'application du même cadre de CECN, les comptabilités à différentes échelles resteront cohérentes et fourniront des indicateurs similaires, permettant des comparaisons entre entités d'une même échelle et entre échelles.

Parmi les résultats attendus du projet, le renforcement des capacités va au-delà de la formation des experts en charge de la production des premiers comptes. La capacité des acteurs politiques à s'approprier les résultats des comptes et à les intégrer dans les mécanismes de prise de décision est à prendre en considération dès le début du projet. De même, la capacité de la société et notamment des acteurs économiques à s'approprier le processus nécessitera l'implication des structures chargées de formation, en premier lieu les universités et les centres d'enseignement professionnel dans les domaines de la foresterie, de l'hydrologie, de l'agronomie, de la gestion et des statistiques.

2-OBJECTIF GENERAL DE LA MISSION

Sous la supervision du chef de projet à l'Observatoire du Sahara et du Sahel, l'expert(e) international(e) fournira des conseils scientifiques et apportera un appui technique pour l'élaboration des activités nécessaires à la définition d'un référentiel géographique commun et à la réalisation des comptes aux niveaux national et régional. Son action portera principalement sur les composantes 2, 3 et 4 du projet.

3-DESCRIPTIFS

Afin d'atteindre les objectifs fixés par le projet, il est demandé à l'expert de :

- Appuyer à une prise en main rapide des méthodes de CECN pour la production de comptes physiques simplifiés d'échelle subrégionale puis des comptes complets d'échelle nationale ;
- Conseiller sur le choix des données nécessaires à la production des comptes CECN aux niveaux subrégional et national en validant leur pertinence ;
- Conseiller sur le choix de données pour des applications spécifiques ;
- Participer à la mise en œuvre de la plateforme centrale de la CECN en validant les choix et en facilitant l'identification de l'expertise extérieure ;
- Prendre en charge la formation technique des experts de l'OSS et des partenaires bénéficiaires aux méthodes de CECN. La formation initiale pourra être répétée au profit des experts nationaux et consultants engagés dans les projets au niveau des pays ;
- Faire des recommandations sur les voies et moyens de faire participer l'Université et l'enseignement professionnel à la formation ;
- Conseiller sur la réalisation et la présentation des produits directs et dérivés des comptes en contribution aux obligations internationales (par ex. indicateurs ODD) ;
- Participer à la mise en place et à l'animation d'un forum permanent mettant en relation producteurs et parties prenantes ;
- Participer à l'écriture de notes et articles en lien avec la CECN pour des revues de renommée internationale.

4-PRODUITS, LIVRABLES ET DUREE DE LA MISSION

La durée totale de la mission est estimée à 130 jours répartis sur la période des 4 ans du projet et de la manière suivante : 40 jours la première année, 40 jours la seconde, 25 jours la troisième et 25 jours la quatrième.

Les formations et les livrables seront en français. Certains pourront être traduits en anglais par le l'Expert(e). Les langues de travail sont le français et l'anglais.

Les tâches et les livrables attendus de l'expert(e) sont détaillés dans le tableau suivant :

| Descriptif des tâches | Effort estimé en Hommes/jours | Produits attendus (livrables) |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| Développement de modules et animation d'une formation initiale aux méthodes de CECN au profit de l'UGP/OSS | 20 | KIT de formation : PPT, modules, exercices, tutoriels, etc. |
| Développement de modules et animation d'une formation au profit des experts nationaux et autres consultants impliqués | 10 | Guide simplifié de la CECN et Kit de formation |
| Animation de sessions de formations complémentaires aux experts précédemment formés | 5 | Modules de formation |
| Recommandation complémentaire pour la prise en charge de la formation CECN par les universités et écoles professionnelles | 5 | Une note régionale sur la prise en compte de la CECN dans le milieu universitaire |
| Elaboration d'un guide technique sur les choix des données | 10 | Guide technique sur le choix des données CECN |
| Conseil et assistance à la mise en œuvre des comptes (données, infrastructures, productions, etc.) | 60 | Rapports des revues et validation des comptes régionaux et nationaux |
| Mise en place et participation à l'animation d'un forum permanent CECN | 10 | Animation d'un forum permanent CECN |
| Présentation de produits dérivés des comptes (indicateurs, notes de synthèse...) | 10 | Publication scientifique en lien avec la CECN pour des revues de renommée internationale. |

5-QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES

L'expert (e) sénior international(e) chargé(e) de cette mission doit posséder les qualifications suivantes :

- Expérience prouvée d'au moins 15 ans dans l'élaboration de comptes écosystémiques et d'indicateurs environnementaux ;
- Connaissances approfondies des méthodes CECN ;
- Titulaire d'un diplôme d'études supérieures (Doctorat ou Master) en environnement, finances, sciences économiques, ou discipline similaire ;
- Avoir animé au moins 3 sessions de formation en matière de renforcement des capacités dans l'élaboration de comptes écosystémiques ;
- Avoir des publications sur le sujet de CECN ;
- Maîtrise (écrite et orale) du français et de l'anglais ;
- La préférence sera accordée à ceux (celles) qui ont une expérience professionnelle en Afrique.

6- PRESENTATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE, MODALITES DE SOUMISSION ET DATE LIMITE

Les intéressés sont invités à soumettre une offre technique et financière séparée.

Le dossier de candidature doit comprendre :

- **Une offre technique avec :**
 - Une note méthodologique de maximum 3 pages présentant l'approche qui sera déployée pour assurer les activités, les moyens pédagogiques nécessaires ainsi que l'accompagnement de l'unité de gestion du projet ;
 - Un curriculum vitae détaillé de l'expert(e) ; (utiliser le modèle standard de CV de l'OSS téléchargeable au lien suivant) : [[Modèle CV OSS](#)] ;
 - Les pièces justificatives des diplômes, des expériences similaires acquises par le candidat et des qualifications du candidat en rapport avec la nature de la mission ;
 - Une lettre de motivation démontrant les capacités et aptitudes de l'expert à accomplir cette mission ;
 - Autres références jugées utiles.

- **Une offre financière séparée**

L'offre doit être détaillée selon le nombre homme/jours.

Les propositions **techniques** et **financières** doivent être envoyés séparément portant la mention : « **Avis d'appel à candidature d'un(e) expert (e) international (e) : appui aux activités techniques d'élaboration des comptes écosystémiques et du référentiel géographique commun de la CECN [AC/OSS/COPERNICEA_EXPERT-INTER/260620-23]** » par courriel à l'adresse suivante procurement@oss.org.tn au plus tard le **12 juillet 2020 à 23h59 (Heure de Tunis)**.

7-ÉVALUATION DE L'OFFRE

Les offres seront évaluées selon la base suivante : 80% score technique ; 20% score financier.

L'évaluation de l'offre technique se fera comme suit :

| Critère | Base de notation |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| Compréhension des TDR (I) | 20 |
| Qualifications (II) | 30 |
| Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures (Doctorat-15 points ou Master-12 points) en environnement, finances, sciences économiques, ou discipline similaire | 15 |
| Maîtrise (écrite et orale) du français | 10 |
| Maîtrise (écrite et orale) de l'anglais | 5 |
| Expériences (III) | 50 |
| Expérience prouvée (au moins 15 ans) dans l'élaboration de comptes écosystémiques et d'indicateurs environnementaux (10 points si « au moins 15 ans vérifié » + 1 point par année supplémentaire d'expérience) | 15 |
| Connaissances approfondies des méthodes CECN | 10 |
| Avoir animé au moins 3 sessions de formation en matière de renforcement des capacités dans l'élaboration de comptes écosystémiques | 10 |
| Connaissance de l'Afrique | 5 |
| Publications sur le sujet CECN | 10 |
| TOTAL (I)+(II)+(III) | 100 |
| Seuil minimal de qualification technique | >75 |